LES REVUES

Les « Derniers souvenirs » du comte d'Haussonville — Comment fut exécuté le général Malet. — Les livres scolaires d'après guerre en Allemagne et ailleurs.

La *Revue des Deux Mondes* publie les « Derniers souvenirs » du comte d'Haussonville, les dernières pages écrites par celui-ci et que la mort ne lui a pas permis d'achever. Ces souvenirs portent sur l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux en 1871 et sur la situation politique qui suivit immédiatement la guerre et la Commune. En ce qui concerne l'Assemblée nationale, il y a là notamment un rappel intéressant de l'attitude qu'eut Victor Hugo le jour où l'Assemblée prit connaissance des préliminaires de paix.

L'illustre poète allait aux séances coiffé d'un képi de garde national, ce qui était sa manière de rappeler qu'il avait compté parmi les défenseurs de Paris, « sur le papier du moins », ajoute le comte d'Haussonville. L'Assemblée était disposée à voter silencieusement les préliminaires de paix dont elle subissait la nécessité, quand Hugo monta à la tribune et prononça « un discours absolument fou », que le *Journal officiel* ne reproduisit qu'imparfaitement, mais dont le comte d'Haussonville avait gardé le souvenir. Dans ce discours, il supposait une nouvelle guerre, où la France serait victorieuse — tout poète est prophète — et où, au moment d'envahir l'Allemagne, elle s'arrêterait et dirait à la Prusse : « Suis-je ton ennemie? Non. Je suis ta sœur, je te rends tout; embrassons-nous et fondons la République universelle des peuples. » On conçoit qu'un tel discours en un tel endroit et dans de telles circonstances fut mal accueilli. Hugo vit dans les interruptions un manque de respect à sa personne et rédigea séance tenante sa démission, dont Grévy, qui présidait, ne voulut d'abord pas donner lecture, mais sur laquelle il fut impossible de faire revenir le poète.

Le comte d'Haussonville se demande si Hugo, en cette circonstance, obéit seulement à un mouvement de susceptibilité ou s'il prévoyait que la lutte allait s'engager entre l'Assemblée et Paris, et que, étant représentant de Paris, il voulait échapper à la nécessité de prendre parti. Il rappelle comment l'Assemblée en vint à confirmer la déchéance de Napoléon III. M. Bamberger, député de la Moselle, étant monté à la tribune pour déclarer que le seul homme qui devrait signer ce traité était Napoléon III, un député bonapartiste de la Corse, M. Conti, commit la maladresse de protester. Aussitôt la presque unanimité de l'Assemblée se *groupa contre lui dans* la déclaration confirmant la déchéance de l'empereur et le proclamant « responsable de l'invasion, de la ruine et du démembrement de la France ».

L'auteur des « Derniers souvenirs » expose pourquoi lui et ses amis ne tentèrent pas à ce moment de restaurer la monarchie. C'est que, d'abord, il fallait compter avec Thiers; c'est, ensuite, que c'eût été desservir le comte de Chambord que de lui imposer, comme don de joyeux avènement, l'obligation inéluctable de sacrifier une partie du territoire français et d'imposer à la France une contribution de cinq milliards. S'ils avaient commis cette faute, dit-il, l'Histoire leur eût reproché d'avoir fourni un prétexte à l'insurrection de Paris. D'ailleurs, la réconciliation publique des deux branches de la maison de Bourbon n'était pas encore opérée. Ce ne fut que plus tard que l'on envisagea une entente avec les légitimistes. Le comte de Paris était convaincu qu'il n'y avait pas assez de monarchistes en France pour couper le parti en deux et il était dénué de toute ambition personnelle. La seule chose à laquelle il tenait par-dessus tout, c'était au droit de demeurer en France, qui était pour lui le paradis terrestre. Il était disposé à accepter la condition posée par les légitimistes d'une visite au comte de Chambord impliquant la reconnaissance du droit supérieur de la branche aînée, sous réserve pourtant du droit de la France de choisir la forme de son gouvernement. Le principe de la visite fut admis, mais le comte de Chambord fit demander au comte de Paris de différer sa *démarche jusqu'au* « jour très prochain où il aurait fait connaître à la France sa pensée tout entière ». Et cette pensée, note le comte d'Haussonville, c'était le drapeau blanc...

Chose à noter : l'auteur des « Derniers souvenirs » rend hommage aux soldats de la Commune qui occupèrent l'hôtel de son père, rue Saint-Dominique. Ils n'y commirent pas la moindre déprédation et « ne descendirent pas une seule fois à la cave », ce qui détermine le comte d'Haussonville à conclure que « parmi les soldats de la Commune, il y avait de très braves gens qui croyaient sincèrement continuer à servir la cause de la défense nationale ».

Le comte de Sérignan consacre, dans la *Revue des questions historiques*, une grande étude très documentée au général Malet et au coup de force du 23 octobre 1812. Constatant qu'un grand nombre de documents relatifs au procès de Malet et de ses compagnons ont disparu des divers dépôts d'archives où l'on eût dû les conserver, il dit qu'on est réduit, en ce qui concerne l'exécution, à des renseignements particuliers qui ne présentent pas toute l'authenticité désirable et dont certains sont d'une invraisemblance notoire. Les douze condamnés furent-ils réunis en un seul groupe et fusillés par le même peloton, ou chacune des douze victimes fut-elle exécutée par un peloton séparé? On n'en sait rien. Pourtant, la seule estampe de l'époque qui paraisse être l'œuvre d'un témoin oculaire montre les condamnés réunis sur un rang, à moins d'un mètre les uns les autres, et, à quelques pas devant eux, un peloton d'exécution considérable. Une première décharge a déjà été faite, car toutes les victimes gisent à terre, à l'exception de deux, vraisemblablement Gaidal et Malet qui, le corps et les mains déchirés par les balles, attend fièrement l'arrivée du peloton de réserve. M. de Sérignan tient pour invraisemblable le récit suivant lequel le général Malet, ayant demandé à commander le peloton d'exécution et constatant l'irrégularité des mouvements des soldats, aurait obligé ces vieux grenadiers à recommencer pendant un quart d'heure le même mouvement.

La vérité est qu'aucun document actuellement connu ne permet d'élucider s'il y eut un ou plusieurs pelotons d'exécution, si Malet commanda le feu ou non. On n'était même pas d'accord jusqu'ici sur la question de savoir où les corps des suppliciés ont été inhumés. Les uns voulaient que ce fût au cimetière de Clamart dans le bourg de ce nom, les autres que ce fût au cimetière de Clamart dans Paris, au faubourg Saint-Marcel, derrière le Val-de-Grâce. M. de Sérignan produit un acte de la commission militaire créée par le conseil des ministres d'où il résulte que les cadavres de Malet et de ses compagnons furent en réalité remis à M. Duneport, maire de la commune de Vaugirard, qui les fit transporter au lieu de sépulture de cette commune. Les douze cadavres furent chargés sur trois tombereaux et jetés pêle-mêle dans une fosse qui avait été creusée dès la veille. On versa des seaux de chaux vive sur les corps; on répandit quelques pelletées de terre sur la chaux, et on planta sur la fosse une croix de bois noir, sans noms ni inscription...

Comment enseigne-t-on, depuis la grande guerre, l'Histoire aux enfants dans les divers pays? La dotation Carnegie a ouvert une enquête, on le sait, sur les livres d'après guerre en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie et en Grande-Bretagne. Dans le *Mercure de France*, M. M. Hénon analyse les résultats de cette enquête, qui précisent bien la mentalité de chaque peuple. En Allemagne, si quelques manuels scolaires se conforment à l'article 148 de la Constitution de Weimar, qui ordonne aux maîtres d'élever la jeunesse « dans l'esprit de la nationalité allemande et de la réconciliation des peuples », ils sont des exceptions. Les manuels allemands conçoivent toujours l'esprit de la nationalité allemande sous sa forme la plus agressive. Ils exaltent Blücher, Krupp et Moltke. Des auteurs allemands, pour esquiver le récit de la défaite et de la révolution, réimpriment sans modifications les livres d'avant guerre sous une fausse date. Les livres postérieurs à la révolution laissent voir la même adoration que jadis pour l'empire bismarckien et la Prusse des Hohenzollern. Dans les ouvrages scolaires destinés aux gymnases de Saxe, on cherche à faire croire que l'empereur Guillaume reçut une éducation démocratique, et que, une fois sur le trône, il s'occupa uniquement de développer l'industrie et la force de son pays, d'où naquit la jalousie des autres peuples. Bien entendu, les souverains allemands n'eurent aucune responsabilité dans la guerre, et ce furent des ennemis envieux et avides de vengeance qui forcèrent l'empereur à tirer le glaive. Si les Allemands pénétrèrent en Belgique, c'est que l'attitude de ce pays « était très suspecte » et que « l'on savait, d'après des nouvelles sûres », que les alliés étaient décidés à l'envahir. La guerre sous-marine est admise sans réserves ni restrictions, et l'on appelle le jour « où les frontières de l'ouest, du sud et de l'est seront de nouveau telles que Dieu les a tracées, et non telles que les traça la stupide étroitesse des Welches et des Sarmates maudits ».

On le voit, il n'y a rien de changé : la mentalité allemande est toujours la même, et l'on continue, de l'autre côté du Rhin, à faire l'éducation de la jeunesse dans le sens des aspirations du pangermanisme le plus exalté. Par contre, l'enquête de la dotation Carnegie établit que la plupart des livres scolaires français et belges échappent à tout reproche, que les ouvrages anglais se montrent surtout favorables à la Société des nations et que les ouvrages italiens représentent le fascisme naissant d'un mouvement d'exaltation patriotique. Et cela démontre, une fois de plus, de quel côté est la haine, de quel côté est l'amour de la vérité, où est l'esprit de guerre et où est l'esprit de paix.

ROLAND DE MARÈS.

NOUVELLES DU JOUR

Adresses au président du conseil

Le président du conseil a reçu l'adresse suivante :

Les maires du canton de Guéret, auxquels se sont joints le conseiller général et les conseillers d'arrondissement réunis à l'occasion du conseil de revision, adressent à M. Herriot et à ses collaborateurs du ministère leurs remerciements et leurs félicitations pour l'œuvre d'émancipation politique, économique, administrative et laïque qu'ils ont entreprise et qu'ils poursuivent sans se laisser arrêter par des polémiques aussi intéressées qu'antidémocratiques.

Ils l'engagent également à continuer son action internationale en vue de l'établissement d'une paix juste et durable.

Des félicitations ont également été envoyées à M. Herriot par les conseils d'arrondissement de : Corte, Laon, Melun, Fontainebleau, Coulommiers, Mayenne, Evreux, Louviers, Perpignan, Draguignan, Lunéville, Bayeux, Briey, Nice, Quimper, Morlaix, Moulins-sur-Allier, Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), Laval, Péronne et Rochechouart (Haute-Vienne).

Le départ de Zaghloul pacha

Zaghloul pacha est arrivé à Marseille hier soir, en compagnie de Mme Zaghloul, de Fakhri pacha, ministre d'Egypte à Paris, et de plusieurs députés égyptiens. Il a été salué à la gare par M. Thibon, préfet des Bouches-du-Rhône.

L'évêque de Rodez contre les enquêtes

L'évêque de Rodez a donné l'ordre à toutes les congrégations d'hommes et de femmes dépendant de lui de ne coopérer, ni directement ni indirectement, à aucune enquête concernant l'état de leur communauté. Il leur prescrit d'opposer le silence le plus absolu à toutes les questions qui pourraient leur être posées, d'où qu'elles viennent.

Meeting de défense religieuse

Au cours d'un meeting de défense religieuse tenu à Charleville, après des discours de MM. Dauchez, président de la Jeunesse catholique ardennaise; le docteur Garnier, d'Angers; le chanoine Louis, député de la Moselle; Petitfils, député des Ardennes, et le cardinal Luçon, archevêque de Reims, 4,000 électeurs ont voté, par acclamations, une adresse aux évêques de Metz et de Strasbourg, dont voici les passages principaux :

Les catholiques des Ardennes envoient à leurs frères d'Alsace et de Lorraine leur salut cordial avec l'hommage de leur admiration respectueuse pour les vaillants évêques de Strasbourg et de Metz. Ils applaudissent à leur magnifique campagne de défense religieuse et se solidarisent entièrement avec eux dans la résistance aux projets qui ménacent les libertés légitimes. Tout comme eux ils professent le loyalisme le plus absolu envers les institutions de la nation française, mais ils veulent la paix religieuse, le maintien de l'ambassade auprès du Vatican, la liberté de l'enseignement pour tous, le respect des congrégations rentrées en France durant la guerre pour remplir leur devoir de citoyens conscients autant que de catholiques convaincus.

Ils revendiquent avec une énergie inlassable, à l'exemple de leurs frères d'Alsace et de Lorraine, leurs droits et libertés.

Protestation contre la fermeture d'un asile de vieillards

Le conseil municipal de Bourbon-l'Archambault a voté à l'unanimité une protestation contre la fermeture, ordonnée par le ministre de l'intérieur, de l'asile de vieillards Saint-Joseph, dirigé par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Cet asile abrite et entretient gratuitement quarante vieillards que la fermeture mettrait à la charge de la commune de Bourbon.

AU JOUR LE JOUR

PROPOS DE PARIS

C'est à la rencontre d'Anatole France et d'Adrien Hébrard que nous devons les quatre volumes de la *Vie littéraire*. Notre collaborateur et ami Paul Souday rappelait hier avec raison cette brillante collaboration au *Temps* et les notices biographiques parues dans le même numéro la précisaient et donnaient des extraits de la préface du premier volume.

Le choix qu'avait fait notre grand patron a été particulièrement bien inspiré. C'est le mérite d'un directeur de journal de deviner et, si l'on veut, de créer des collaborations qui illustreront sa feuille. Adrien Hébrard excellait dans l'art de provoquer des collaborations de cette qualité. Anatole France, quand il fut appelé à donner au *Temps* ses articles sur la *Vie littéraire*, ignorait qu'il fût critique. Mais Adrien Hébrard savait qu'il pouvait l'être et l'était d'une façon qui plairait au public. D'avance, il n'ignorait pas qu'elle lui plairait à lui, directeur, ou plutôt à son esprit agile, pénétrant et fin. Les difficultés pour amener Anatole France à répondre à l'appel du grand patron n'étaient point petites. A ce moment, Anatole France se reposait, méditait. Depuis six ans, son ami Calmann-Lévy n'avait pu tirer de lui une œuvre quelconque. De plus, il fallait obtenir de l'écrivain qui s'abandonnait volontiers à une féconde paresse de devenir régulier et de se plier aux nécessités périodiques d'un journal. Adrien Hébrard obtint ces résultats précieux. Il était d'ailleurs maître passé dans cette maïeutique délicate consistant, à la manière grecque, à accoucher les esprits. De fait, il a accouché Anatole France d'un ouvrage qui, à mon avis, sert à mieux juger l'esprit et à mieux connaître les idées de cet écrivain désormais immortel. Cette *Vie littéraire* est un document incomparable. Ses considérants littéraires nous renseignent mieux sur le juge que sur les jugés. Ces expressions déplairaient à Anatole France. Disons, mieux, que dans ces quatre livres il a raconté « les aventures de son âme au milieu des chefs-d'œuvre ».

Ainsi Adrien Hébrard a provoqué cette autobiographie d'un prix infini. Il a obtenu de celui qu'il appelait un « bénédictin narquois » des confessions qui représentent une belle part de l'héritage littéraire de l'illustre défunt. Cela n'a été possible que parce qu'il avait vu, du premier coup, que l'écrivain qu'il conviait à la critique n'était pas de ces « âmes livresques pour qui l'univers n'est qu'encre et que papier ». Il le savait dans la vie et portant sur toutes les réalités un regard observateur, pénétrant et sceptique. Et lorsque, dans la préface de son quatrième et dernier volume, Anatole France déclarait : « Je ne suis pas du tout un critique. Je ne saurais pas manœuvrer les machines à battre dans lesquelles d'habiles gens mettent la moisson littéraire pour en séparer le grain de la balle. Il y a des contes de fées. S'il y a des contes de lettres, c'en sont là plutôt. » — C'est vrai, aurait pu répondre Adrien Hébrard. Je le savais. Mais vous nous avez fait de bien beaux contes, et dans ces contes vous nous avez dit artistement beaucoup de vérités sur vous-même.

JOSEPH GALTIER.

LA MORT D'ANATOLE FRANCE

A la Béchellerie

La déclaration du décès de « Jacques-Anatole Thibault, dit Anatole France, homme de lettres », a été faite hier par MM. Michel Corday et François Crucy, à l'état civil de la commune de Saint-Cyr-sur-Loire, sur le territoire de laquelle est située la Béchellerie.

Dans l'après-midi, Me Coudret, avoué à Tours, a procédé à un inventaire détaillé de tout ce que contient la demeure, pour la sauvegarde des intérêts du petit-fils du défunt, son héritier direct, Lucien Psichari, qui n'a que seize ans.

Au cours de cette opération conservatoire, plusieurs testaments ont été découverts, dit-on, mais ils sont tous d'une date assez ancienne, et le dernier, celui qu'on attend pour prendre toutes dispositions relatives aux obsèques, sera apporté aujourd'hui à la Béchellerie par le notaire parisien qui en était le dépositaire.

On croit savoir qu'Anatole France sera inhumé à Paris, et qu'aucune cérémonie n'aura lieu à Tours. On avait cru un moment que le corps serait embaumé, mais il n'en est rien; on opérera simplement des piqûres pour éviter une décomposition trop rapide.

Nous avons dit que le gouvernement a décidé que les funérailles de l'illustre maître seraient célébrées aux frais de l'Etat. La veille du jour fixé pour cette cérémonie, le corps d'Anatole France sera mis en bière, puis transporté à Paris dans un fourgon automobile.

On croit savoir que le corps d'Anatole France ne sera pas incinéré, et qu'il sera exposé, pendant une journée, à la villa Saïd.

Les condoléances

Les télégrammes de condoléances et les manifestations de sympathie affluent à la Béchellerie. Parmi ces hommages, nous détachons ceux de M. Painlevé, président de la Chambre; de l'ex-khalife Abdul Medjid II, des conseils municipaux, des groupements politiques ou sociaux.

Le télégramme que M. Painlevé a adressé à Mme Anatole France est ainsi rédigé :

Le deuil qui vous atteint si cruellement prive la France d'un des plus purs artistes qui aient jamais contribué à l'illustration de notre langue, et le monde d'un de ses penseurs les plus généreux et les plus humains. La douleur que me cause la disparition d'un tel maître qui voulait bien m'honorer de son amitié vous demande de se joindre très respectueusement à la vôtre.

Le message de l'ex-khalife Abdul Medjid, actuellement en résidence à Nice, s'exprime ainsi :

Douloureusement ému de l'irréparable perte que la France et l'humanité viennent de subir, je tiens à vous exprimer mes plus profondes condoléances.

Dès qu'elle a appris la mort d'Anatole France, l'administration municipale de Lille a adressé à Mme Anatole France le télégramme suivant :

L'administration municipale de la ville de Lille, douloureusement émue de l'annonce de la mort du grand citoyen français Anatole France, adresse à sa famille l'expression de toute sa sympathie et prend sa part d'un deuil qu'elle considère comme national.

L'administration municipale a, en outre, décidé que des drapeaux mis en berne et cravatés de crêpe seraient arborés sur tous les établissements publics.

M. Aulard, président de la Ligue des droits de l'homme, a adressé à Mme France la lettre suivante :

A la voix d'Anatole France, unie à celles de Zola et de Jaurès (qu'il va rejoindre au Panthéon), l'élite de l'intelligence française s'est ralliée à la cause des Droits de l'homme, menacée par un puissant complot de la réaction, et a fait triompher cette cause avec l'appui du peuple des travailleurs, réparant le passé, préparant l'avenir. La Ligue des droits de l'homme est née dans cette bataille pour le droit. L'esprit d'Anatole France vivra toujours en elle, animera toujours son action pour la justice et la fraternité. C'est ainsi, en appliquant ses idées, en continuant son œuvre, que nous honorerons la mémoire de ce grand homme.

D'autre part, certaines manifestations seront organisées pour honorer la mémoire de l'écrivain.

C'est ainsi que l'administration de la Bibliothèque nationale a décidé d'exposer dès aujourd'hui, tous les jours, le dimanche excepté, de 9 h. 30 à 16 h. 30, des éditions rares, des manuscrits et divers portraits d'Anatole France. Cette exposition aura lieu dans le vestibule d'entrée. Une palme a été placée par le personnel sur chacune des vitrines où sont réunies les œuvres du maître disparu.

Les impressions à l'étranger

La plupart des journaux de Londres consacrent leurs éditoriaux à la mort d'Anatole France. Le *Daily Chronicle* déplore la disparition du plus grand ironiste de notre époque. Le *Morning Post* rappelle le souvenir du grand classique et du grand Français. Le *Daily News* dit que le génie d'Anatole France est d'une originalité unique.

En Italie, l'impression produite par la mort du grand écrivain est également profonde, et la presse italienne publie, avec de longues biographies, des articles où l'influence d'Anatole France sur son siècle est particulièrement étudiée.

Aux Etats-Unis, même hommage général rendu par les journaux de toutes opinions « au plus grand écrivain français de l'époque ». L'*Evening World* considère que « France unissait les dons de Rabelais et de Voltaire et était une incarnation de l'esprit celtique ». Pour le *Morning World*, « c'est un Gaulois dont l'œuvre ne périra pas ». L'*Evening Sun* met Anatole France « au-dessus de Henri Heine ».

M. Herbert Putnan, conservateur de la bibliothèque du Congrès, a déclaré : « Le grand disparu sera pleuré dans toute l'Amérique. » M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, a dit : « La perte éprouvée par la France sera ressentie dans le monde entier. »

En Espagne, la *Voz* parle de la sensibilité et de l'érudition de France ; le *Heraldo* écrit : « C'était un empereur de l'intelligence. »

En Grèce, les journaux d'Athènes annoncent que leur pays sera représenté aux funérailles d'Anatole France par M. Politis, ministre de Grèce à Paris, qui déposera une couronne.

En Autriche, la presse viennoise consacre également de longs articles à Anatole France. La *Nouvelle Presse* déclare que France incarnait « la mission mondiale de l'esprit français ». Le *Neues Wiener Tagblatt* publie un grand article de Mme Richter, professeur de philologie romane, dans lequel Anatole France est appelé « le roi incontesté de la prose ».

Les journaux allemands rappellent surtout le rôle politique d'Anatole France. Le *Vorwærts* observe que France, écrivain bourgeois, est devenu écrivain socialiste, et que ce Français attaché à son pays est devenu un humaniste, un cosmopolite. « C'est son esprit de justice qui le rapproche des socialistes ». La *Gazette de la Croix* déclare que France était un « homme d'un grand cœur » et que, « successeur de Voltaire, il ressentait la nécessité d'ironiser tout ce qu'il aimait. D'ailleurs, comme tous les Français, il attachait plus d'importance à la forme qu'au contenu ».

La *Deutsche Tageszeitung* affirme que « les œuvres de France se pénétraient de l'esprit ironique qui ne veut rien prendre au sérieux ».

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Union géodésique internationale. — M. Lacroix, secrétaire perpétuel, dépose un rapport sur les résultats scientifiques de la deuxième assemblée générale de l'union géodésique et géophysique internationale, qui s'est tenue à Madrid du 1er au 8 octobre et qui a obtenu le plus grand succès.

Le cerveau des grands carnassiers. — M. Bouvier présente une note de M. Anthony et Mlle F. Coupin qui ont constaté chez les carnassiers dont le cerveau atteint un certain volume l'existence d'une circonvolution qui fait le passage entre le rhinencéphale et le néo-pallium. Etant donné ses connexions, cette circonvolution semble jouer un rôle important entre les deux sens de l'odorat et du goût.

Les migrations des anguilles. — M. Schmidt (de Copenhague) expose comment, au cours de plusieurs croisières océanographiques, il est parvenu à préciser le lieu de ponte et les migrations des anguilles communes. Ces animaux frayent dans une région voisine des Antilles et on a recueilli en cet endroit des larves qui ne mesuraient que 6 millimètres de longueur. Au cours du voyage qui les amène ensuite sur les côtes européennes, et qui ne dure pas moins de 2 à 3 ans, ces larves grossissent et, arrivées au niveau de notre plateau continental, elles atteignent 50 à 60 millimètres. M. Schmidt montre comment des constatations faites dans la région de Gibraltar lui ont permis de vérifier le bien-fondé de cette opinion et que ce mode de développement est particulier à cette espèce.

Les noms des poissons. — M. Joubin dépose un travail qu'il a fait en collaboration avec M. Le Dannois et qui est le catalogue des poissons de mer pêchés sur les côtes de France. Pour chaque espèce, ce mémoire donne une figure, le nom scientifique, le nom vulgaire officiel et les autres noms sous lesquels le poisson est connu dans les différents ports. Ces noms sont souvent au nombre de 20 pour les côtes françaises, de 80 à 100 si l'on y joint ceux en usage sur les côtes des pays voisins. Ce travail évitera certainement beaucoup de difficultés, voire un certain nombre de procès, et est publié sous les auspices de l'Office scientifique des pêches.

Les colloïdes des eaux minérales. — MM. Henrijean et Kopaczewski exposent, dans une note déposée par M. d'Arsonval, comment ils ont démontré que l'instabilité de certaines eaux minérales peut être due à la présence de colloïdes. Ce travail est susceptible d'applications pratiques en ce qui concerne la stabilisation des eaux jusqu'ici intransportables.

Les lois physiques en biologie. — M. Daniel Berthelot résume un travail de M. Charles Henry sur le rayonnement calorifique des animaux à température constante, tels que le lapin, le chien, le porc. L'auteur montre qu'on peut leur appliquer les formules théoriques établies pour le corps noir ou radiateur intégral. Il y a là une tentative intéressante pour introduire en biologie la précision des lois physiques.

La polarisation des planètes. — M. Deslandres fait une communication très intéressante sur la polarisation de la lumière des planètes. On avait admis jusqu'ici que ce phénomène n'existait pas, sauf pour la lune et les pôles de Mars. Mais cette hypothèse était imputable à l'absence d'appareils suffisamment sensibles. Et M. Lyot a mis au point un polarimètre dont la grande sensibilité a permis d'établir que la lumière des planètes est toujours polarisée. Cette polarisation est faible, mais elle change de sens suivant la nature locale de la surface des planètes. Ainsi un terrain rocheux peut être distingué d'une couche sédimentaire. Et les observations au polarimètre pourront donner des renseignements précieux sur les surfaces des planètes.

Une réforme des études médicales

Le *Journal officiel* du 11 octobre a publié le décret instituant certaines réformes dans le programme des études médicales. Les modifications qui figurent dans ce décret apportent des améliorations et surtout des simplifications dans le régime d'études existant actuellement. Nous les avons d'ailleurs passées en revue dans un article antérieur.

Ecole normale supérieure

Par suite de la démission de candidats admis au concours de 1924, sont nommés élèves de l'Ecole normale supérieure (section des sciences) dans l'ordre de mérite suivant : MM. Macarez, Lavette, Vaudet, Coissard.

Le cinquantenaire de la mort de Michelet

L'Association des anciens élèves du lycée Michelet célébrera après-demain jeudi, à 3 heures, avec le concours du personnel de l'établissement, une cérémonie en l'honneur du cinquantenaire de la mort de Michelet. Elle sera présidée par le ministre de l'instruction publique, assisté des hauts fonctionnaires de l'Université.

Au cours de la séance, une conférence sur Michelet sera faite par M. Nozière et un poème inédit de M. Fernand Gregh sera lu par l'auteur.

LA VIE ET L'ÉCOLE

« Vous connaissez Chose..., Machin...? » — *Pour développer notre mémoire*, par M. Georges Art. — M. Victor Bérard et les rhapsodes. — M. René Doumic dans *Philoctète*, de Sophocle. — Didon et l'inspecteur général. — L'expérience professionnelle et la philosophie cartésienne. — Première imprégnation. — « De la musique avant toute chose. » — Le style, c'est l'œil. — Répétitions, métaphores, antithèses, jeux de voyelles et de consonnes, allitérations. — Reichenberg et la comtesse. — « Je regarde la vache. » — Etude du texte. — Trop tard. — L'enseignement de Got à l'Ecole normale. — De quelques facéties normaliennes. — Mémoire moderne. — Le petit air et le gros billet. — La servitude graphique. — Trop d'écritures, trop de papiers ! — Une ascèse d'une heure et demie par jour.

« Vous connaissez *Chose, Machin, Un Tel?* Voyons, aidez-moi; vous ne connaissez que lui. Ah! Ah! Je vois que vous patauagez dans le même *fourbi* que moi. » Ainsi débute, ou peu s'en faut, un livre qui enferme une expérience professionnelle de plus de vingt années : *Pour développer notre mémoire*, de M. Georges Art, professeur au Conservatoire de Nantes. Hors le Panthéon, la mémoire est, en effet, tombée dans le discrédit; et l'Université même, pour réagir contre les Tubal Holoferne et les Jobelin Bridé, « grands bestes » plutôt que bons maîtres du temps jadis, ne fait plus tout à fait d'elle l'état qu'il faudrait. Et pourtant, Montaigne n'avait pas si tort de déclarer qu'elle est « l'étui de la science ». Mais l'actuelle diffusion du livre fait qu'il nous paraît moins essentiel de savoir les choses que de savoir où elles se trouvent. Nous ne nous formons plus une idée de ce que pouvait contenir le cerveau d'un de ces rhapsodes homériques sur lesquels M. Victor Bérard, dans la savante préface de sa traduction de l'*Odyssée*, vient de ramener l'attention des lettrés. Nous n'imaginons guère mieux le dépôt des textes emmagasinés dans la tête d'un Cicéron. Sans remonter si haut, nos pédagogues n'ont pas toujours considéré, au siècle dernier, cette faculté du souvenir comme une surcharge de l'imagination et de l'intelligence. M. Th. Reinach rappelait récemment qu'au lycée Fontanes — aujourd'hui Condorcet, — à l'époque où commençait de fleurir la génération des Henri Bergson, Paul Hervieu, Henri Lavedan, du docteur Ch. Achard — sans omettre les frères Reinach eux-mêmes, — des rhétoriciens apprenaient tout le *Philoctète* de Sophocle et en donnaient deux représentations solennelles, en costumes, s'il vous plaît. Et l'élève René Doumic s'était chargé du premier rôle, plus de cinq cents vers, faisant également applaudir d'un auditoire éclairé une diction nette, une expression pathétique et une mémoire impeccable. A quelque temps de là, alors que les utilitaristes primarisants donnaient déjà l'assaut aux humanités classiques, un inspecteur général des lettres, humaniste accompli, à la suite d'un dîner offert en son honneur par un recteur de province, fut prié de dire des vers, et récita une partie du livre IV de l'*Enéide* — l'épisode de Didon — avec des accents si justes que les dames, qui, en ce temps-là, comptaient peu de bachelières, en furent pourtant touchées et que le préfet Worms-Clavelin, sentant remonter en lui les effluves de sa studieuse jeunesse, en oublia pour quelques instants les soucis que lui apportait l'avènement d'un ministère radical moderniste.

Non, M. Georges Art, nous enseignant à développer notre mémoire, ne vient pas à contretemps. Et d'abord, sans s'embarrasser des recherches physio-psychologiques, il la tient pour une faculté *une* qu'il met à notre service. — Parbleu! dites-vous, il ferait beau voir qu'il niât l'existence de cette faculté conservatrice, et enseignât dans un conservatoire! — Sans doute; mais il n'en va pas de lui comme de ces coiffeurs qui, chauves à l'égal d'Eschyle, ne laissent pas de recommander à leurs clients une lotion régénératrice des cheveux. Son expérience garantit sa compétence. Et, pour le dire en passant, il nous persuade davantage quand il s'appuie sur l'observation professionnelle plutôt

---

FEUILLETON DU Temps
DU 15 OCTOBRE 1924

CHRONIQUE MUSICALE

AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. — Représentations des sociétaires du Théâtre national de la Haye : « Tristan et Isolde », la « Valkyrie ».

A L'OPÉRA-COMIQUE. — Reprise de « Don Quichotte », comédie lyrique en cinq actes, de M. Henri Cain, d'après Le Lorrain, musique de Massenet.

On pouvait penser que la guerre ruinerait, par endroits, l'esthétique pompeuse, belliqueuse de l'auteur de la *Tétralogie*. Il est vrai qu'on en a dit beaucoup de mal et non toujours à propos. Mais, depuis quatre ans, Richard Wagner a rétabli son pouvoir. Le zèle des adversaires de l'Allemagne n'a pas été préjudiciable à la sûreté de la cause du grand musicien. Il a même poussé ses avantages. Il semble avoir pris une valeur plus universelle et plus vive. Plus lourdement peut-être que par le passé, il pèse sur les destinées de la musique.

Dès la saison commençante, nos trois théâtres lyriques importants ne semblent occupés que des œuvres bayreuthiennes. Elles figurent constamment sur les affiches de notre Académie nationale de musique. L'Opéra-Comique doit représenter bientôt *Tristan et Isolde*, dans une version nouvelle et plus pure de MM. Maurice Léna et Jean Chantavoine. Enfin, au théâtre des Champs-Elysées, les sociétaires du Théâtre national de la Haye tiennent absolument à nous informer des révélations particulières qu'ils ont eues du miracle wagnérien.

Quelques-uns d'entre nous espéraient d'autres dons et d'autres fruits de notre automne mélancolique. Déjà, nos compositeurs décrivaient l'état de leurs travaux. Les adeptes de notre école extrême publiaient qu'ils renonceraient aux essais aventureux. Ils se préparaient à renouveler nos impressions. Ils devaient nous étonner par la solidité des ouvrages qu'ils terminent. Et voici qu'au début de cette période de renaissance et d'illumination, se redressent plus obsédants les géants de l'épopée symphonique de Wagner. Ils n'ont rien perdu de leur puissance inflexible, ni de leur délire. Quels organes ne paraîtront grêles, auprès de ces voix tonnantes?

Remarquez que ces hommages au maître de Bayreuth peuvent être justifiés de mille façons. Quand cela ne serait que pour s'opposer à la pauvre musique qu'on débite, maintenant, à toute heure, ils ont leur raison d'être. Les plus honnêtes amateurs se font, aujourd'hui, un divertissement agréable de formules lyriques grossières et qu'on n'ose plus attaquer. Le public s'est laissé assujettir à cette industrie qui est plus suivie par goût du lucre qu'éclairée par l'intelligence. J'espère que ces auditions répétées des chefs-d'œuvre wagnériens feront reprendre aux spectateurs de nos théâtres les choses de plus haut. Richard Wagner peut disposer de nos sensibilités avec empire. Il nous pousse vers les compositions d'une sagesse élevée, d'une poésie vaste et mystérieuse. A son souvenir plus souvent évoqué, la musique vraie retrouve sa vivacité et le respect qu'elle doit inspirer à ceux qui prétendent se connaître en mérite. Ces motifs, seuls, suffiraient à nous prêter à bien des conciliations.

Les représentations données par la troupe hollandaise, au théâtre des Champs-Elysées, nous montrent, de nouveau, au grand jour, l'admiration passionnée dont on continue de s'entêter pour Wagner, dans le monde entier. Les compositeurs sérieux ne sauraient s'en plaindre de bonne foi. L'œuvre du grand Saxon marque un moment unique et merveilleux de toute la littérature musicale. Pourtant, on s'explique difficilement que les nations les plus diverses soient si profondément soumises aux ordres tyranniques du maître allemand. On peut appliquer à la musique de Wagner plus exactement qu'à celle de Verdi l'expression rossinienne : « Musique casquée. » Cette musique de conquête est l'expression magnifiquement précisée d'une nature propre, d'une race particulière. Son inspiration est toute locale. Elle n'exprime que l'âme d'un peuple unique. On ne peut soutenir, avec un air de vérité, qu'elle ait un caractère universel, qu'elle soit « européenne ». Il faut en prendre son parti. Quand on assiste aux représentations wagnériennes, on a l'impression d'entendre la grand'messe du génie germanique. On est entré dans les hautes salles d'un vieux château teutonique, plein de rumeurs guerrières. Sur les murailles, on voit bouger les ombres des aigles allemandes qui ont éployé leurs ailes.

Depuis trois ans, le théâtre des Champs-Elysées n'a joué, avec beaucoup de relief et d'appareil, que les opéras wagnériens. Mais la scène de l'avenue Montaigne est devenue, avant tout, une scène internationale. C'est là, en quelque sorte, le théâtre de la Société des nations. L'Allemagne y a été vite représentée. L'accès de nos autres scènes lyriques ne pouvait pas, non plus, lui être interdit.

Qu'on ne s'étonne pas, dans ce théâtre de Babel, de ne pas entendre, cette fois, un mot de ce qui y est prononcé. Les sociétaires du Théâtre national de la Haye interprètent les ouvrages wagnériens en langue hollandaise. L'effet en semble moins fâcheux que dans les adaptations françaises. Les intonations des Néerlandais se rapprochent plus que les nôtres des intonations allemandes. Les accents prosodiques sont, me dit-on, parfaitement respectés.

Nous avions déjà pu voir il y a six mois les mêmes artistes des Pays-Bas dans *Tristan et Isolde*. Ils paraissent actuellement (tout en reprenant *Tristan et Isolde*) dans la *Valkyrie* et *Siegfried*. L'interprétation musicale de *Tristan et Isolde* est juste, ferme, remarquablement appropriée au chef-d'œuvre. Et cela grâce à une chanteuse d'un rare mérite, Mme Poolmann-Meissner, qui tient le rôle d'Isolde. Elle conduit sa voix d'un riche métal avec un art infini et un louable souci du style. De plus, au cours du splendide nocturne vénitien du second acte, elle témoigne d'une exaltation qu'elle communique impérieusement aux auditeurs les plus distraits. Il est vrai que, plastiquement, elle ne figure qu'avec une certaine relativité la frémissante princesse d'Erin dont Mathilde Wesendock avait été, pour Wagner, le modèle enivrant.

Des milliers de brochures nous ont renseigné abondamment sur la poétique bayreuthienne. (Dans son volume *Wagner et le recul du temps*